

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 janvier 2026**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept janvier à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N° 2a**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Clément VERGNE, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** M. Stéphane BERTHOMIER par Mme Christèle COURSAT, M. Michel BREUILH par M. Bernard COMBES M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Christine DEFFONTAINE par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ par M. Michel BOUYOU, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL

**Etaient absents :** Mme Ayse TARI, Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Madame Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2026 pour les travaux d'aménagement du Parking Jouve**

Monsieur le Maire expose :

En février 2027, la Ville de Tulle va lancer des travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo. Le verdissement de cette voie va impliquer la disparition d'une cinquantaine de places de stationnement qu'il convient de compenser sur un périmètre proche.

La commune de Tulle a ciblé en 2020 un îlot bâti dans l'avenue Victor Hugo (du 44 au 50) en vue d'une opération de restructuration.

La Ville de Tulle et l'EPFNA, pour le compte de cette dernière, ont, à cette fin, acquis l'ensemble des immeubles constituant cet îlot.

Les objectifs :

- Démolition des immeubles
- Création d'un parking de 46 places de stationnement
- Désimperméabilisation et végétalisation en créant une cohérence d'aménagement avec l'Avenue Victor Hugo
- Aménagement d'un espace en bord de rivière, lieu de flânerie et de repos

Projet d'aménagement :

- Démolition des immeubles
- Remblaiement de la surface déconstruite tout en conservant une légère pente vers la rivière
- Confortement du parking côté rivière par l'implantation de gradins qui serviront également d'espace de repos, de salon urbain pour les citoyens
- Aménagement de 46 places de stationnement desservies par une voie de circulation à double sens
- Création d'une allée centrale piétonne qui conduira en bord de rive et aux véhicules garés
- Désimperméabilisation et végétalisation :
  - Création d'espaces verts
  - Plantation d'arbres pour apporter ombre et fraîcheur
  - Traitement des places de stationnement en pavés à joints

Le montant total des travaux est estimé à 1 654 520 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif à l'aménagement du Parking Jouve dont le montant total s'élève à 1 654 520 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2026 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**5 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le :  
Date et ref de l'accusé de réception :

D2A - 270/2025

29 JAN. 2026

29 JAN. 2026



## Aménagement du Parking Jouve

## Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 29 JAN. 2026  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 29 JAN. 2026  
D2A - 27012026

Vu,  
Le Maire,  
Bernard COMBES

# **Note de présentation**

## **Aménagement du Parking Jouve**

En février 2027, la Ville de Tulle va lancer des travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo. Le verdissement de cette voie va impliquer la disparition d'une cinquantaine de places de stationnement qu'il convient de compenser sur un périmètre proche.

La commune de Tulle a ciblé en 2020 un îlot bâti dans l'avenue Victor Hugo (du 44 au 50) en vue d'une opération de restructuration.

La Ville de Tulle et l'EPFNA, pour le compte de cette dernière, ont, à cette fin, acquis l'ensemble des immeubles constituant cet îlot.

### Les objectifs :

- Démolition des immeubles
- Création d'un parking de 46 places de stationnement
- Désimperméabilisation et végétalisation en créant une cohérence d'aménagement avec l'Avenue Victor Hugo
- Aménagement d'un espace en bord de rivière, lieu de flânerie et de repos

### Projet d'aménagement :

- Démolition des immeubles
- Remblaiement de la surface déconstruite tout en conservant une légère pente vers la rivière
- Confortement du parking côté rivière par l'implantation de gradins qui serviront également d'espace de repos, de salon urbain pour les citoyens
- Aménagement de 46 places de stationnement desservies par une voie de circulation à double sens
- Création d'une allée centrale piétonne qui conduira en bord de rive et aux véhicules garés
- Désimperméabilisation et végétalisation :
  - o Création d'espaces verts
  - o Plantation d'arbres pour apporter ombre et fraîcheur
  - o Traitement des places de stationnement en pavés à joints

Le montant total des travaux est estimé à 1 654 520 € HT.



A Tulle, le 29 JAN. 2026

## Plan de financement

### Aménagement du Parking Jouve

Partenaires	Financement	%
DETR	60 000,00 €	3,63%
Part Ville	1 594 520,00 €	96,37%
Total HT	1 654 520,00 €	100,00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 29 JAN, 2026

## **ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX**

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux d'aménagement du Parking Jouve pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la DETR, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 29 JAN. 2026

## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que le terrain concerné par les travaux aménagement du Parking Jouve, pour lesquels la Ville sollicite une subvention au titre de la DETR, est propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 29 JAN. 2026

**Demande de subvention DETR**

**Echéancier**

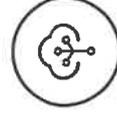
Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Aménagement du Parking Jouve	1 985 424,00 €	1 654 520,00 €	60 000,00 €	40% <i>(Plafond de l'assiette éligible à la subvention : 150 000 €)</i>	Mars à Décembre 2026

Le Maire,

Bernard COMBES.



**ÉTUDE D'AMENAGEMENT DU PARKING JOUVE – av Victor Hugo**  
**ESQUISSE SOMMAIRE**  
OCTOBRE 2025



## **SOMMAIRE**

**CONTEXTE ET OBJECTIFS 3**

**PROJET D'AMENAGEMENT 4**

**BUDGET PREVISIONNEL ESTIMATIF 4**

**PLANNING PREVISIONNEL 4**

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2027, la ville de Tulle va lancer des travaux d'aménagement de l'avenue Victor Hugo. Le verdissement de cette voie va impliquer la disparition d'une cinquantaine de places de stationnement qu'il convient de compenser sur un périmètre proche.

La commune de Tulle a ciblé en 2020 un îlot bâti dans l'avenue Victor Hugo (du 44 au 50) en vue d'une opération de restructuration. La ville de Tulle et l'EPFNA, pour le compte de cette dernière, ont, à cette fin, acquis l'ensemble des immeubles constituant cet îlot.

### LES OBJECTIFS :

- Démolition des immeubles
- Création d'un parking de 46 places de stationnement
- Désimperméabilisation et végétalisation en créant une cohérence d'aménagement avec l'avenue Victor Hugo
- Aménagement d'un espace en bord de rivière, lieu de flânerie et de repos

# PROJET D'AMENAGEMENT

## PLAN DE SITUATION





# PROJET D'AMENAGEMENT

## BUDGET PREVISIONNEL ESTIMATIF

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

120 000 € HT

**ETUDES COMPLEMENTAIRES**

34 520 € HT

### **TRAVAUX**

Démolition des immeubles

500 000,00 €

Traitement façade 42 av Victor Hugo

50 000,00 €

Travaux remblaiement, confortement de la rive, VRD, plantations

950 000,00 €

**TOTAL**

1 500 000,00 €

Budget prévisionnel estimatif  
€ HT

**TOTAL**

1 654 520€ HT

# PROJET D'AMENAGEMENT

## PLANNING PREVISIONNEL

APS/APD : février-mars 2026

PRO : avril 2026

DCE/CONSULTATION : mai-juin 2026

REALISATION DES TRAVAUX : dernier trimestre 2026